



## CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT TERRITORIAL (CCU-AT) Discipline médicale : Urologie

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

### 2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

**Nom du service** : Chirurgie urologique et andrologie

Pôle de rattachement : Chirurgie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Nicolas BRICHART, [nicolas.brichart@chr-orleans.fr](mailto:nicolas.brichart@chr-orleans.fr), 0238514626

Composition de l'équipe médicale : 4 PH temps plein

Nombre de lits : 15

Nombre de places : 20

Plateau technique : Robot chirurgical, coelioscopie, urétéroscopie souple avec laser, laser de prostate, LEC, curiethérapie

Autres :

### 3. Missions confiées

Pratique clinique, astreintes urologie et prélèvement multi-organes, consultation avancée, enseignement, recherche

### 4. Les compétences à développer

Techniques chirurgicales, savoir-être médical

### 5. L'organisation de la permanence des soins

Dans l'établissement d'accueil : Astreintes

### 6. Les valences (enseignement/ recherche)

Enseignement (Internes/IDE/IBODE/kiné/manips radio) et recherche encouragés (études institutionnelles/PHRC...)

### 7. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Une vacation d'urologie/semaine + accès au robot/LEC/curiethérapie

2-3 consultations/semaine
<b>8. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>9. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Poste de PHC à discuter 2-3 ans après
<b>10. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
<p>Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours.</p> <p>Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<b>11. Prise en charge des frais de déplacement</b>
<p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail</p> <p>Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>